PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONOS JUDICIAIRE Afred Binger vascs créanciers. eur Civile de District pour la parousse d'Or-léans.— Division C.

l'vertu et conformémeut à un ordre de l'Hen. F. A. Monroe, juge de la Codr Ci-L'Hen. F. A. Monree, juge de la Codr Civilie de Dietriot pour la paroisse d'Orlèans, Biviainn C, daté le 5 avril 1898, et à moi altres é, je procèderai de vendre à l'enchère publique, JEUDI, ie 19 mai 1898, à 11 honmes A. M., à mon bureau No 518, rue Magazina, emtre les rues Poydras et Lafayette:

1º Les comptes courants et
2º Cinq (5) actions de la "Consumers Seltmer and Mineral Water Manufecturing Company, Limited", abandosné par l'insolvable cidenas nemmé à ses crésuciers.

Conditions—t comptant.

EDWARD RANQUETAT,

dansi—4 11 19

Encanteur.

PAR MACON, DENIS ET KER NAGHAN.

ANNONOR JUDICIAIRE

Joli Cottage Double

No. 2539 rue Ste-Anne-

sion de Jules Bauduc et de son épouse. le 54,532-Cour Civile de District pour le

Paroisse d'Orléans.

Paroisse d'Orléans.

Paroisse d'Orléans.

DAB MACON, DENIS & KERNAGHAN—

W. A. Kernaghan, Encauteur-Burean

138 rae Caroadelet—JEUDI, 2 juin 1898,

a mid, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629

et 631 ru- Commune, i sera venda anx enchères publiques, en verta d'un ordre daté

le 27 avril 1898, de l'Hon T. C. W. Ellie,
juge de la susdite Cour. Division A. dans

l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés cidesseus décrites à savoir—

Le joit cottage double en bois à un étige

save manearde, No 2539 rue Ste-Anne, dans

le Second District de cette ville, dans l'ilet

bouné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Roche

blave et Dorgencia, retiré de la rue, contennai

taus chambres d'un côté et quatre chambres

de l'astre côté, citernes, hangar, etc. Le lot

de terre est désigné par le No 133 de l'ilet No

7 sur un plan de C. de Armas, en date du 17

avril 1875, déposé en l'étude do Joseph Cu
viller, ancien notaire en cette ville, mesurant

sa mesure américaine, 29 pieds 9 pences et 7 lignes de face sur la rue Ste-Anne aur une

prefazieur de 132 pieds 7 pouces et 3 lignes

ave ila ligne le sécarant du lot No 134, vers la

rue Bocheblave et 132 pieds 7 pouces et 4 12

lignes vers la vue Dorgenoia le séparant du lot

Be 132. Loyer au taux de \$168 par an. Beau

ve sinage, près des lignes des chars et un

placement payant.

Te mes et conditions.—Un tiers on plus comp
tant et la balance a un ou en un et deux sus

de arédit le tout au gré des acquéreurs, pour

des billets apécialement garantie par hypothé
que et liena de vendeur, portant 8 pour

cont d'intérêt par au à parit de la date da
judication jusqu'au paiement final. 5

peur cent honeraires d'avocat dans

le cas d'un procès pur forcer la

collection de billets, les améliorations devant

être as un ées et les poices d'as venuez trans
láriées au porteur ou porteurs des billets et les

acquéreurs devende au des sus du prix

d'achat requis au moment de l'adjudica
des les la sus et au dessus du prix

d'adjudication. 10 pour cent comptant du

prix d'achat requis

ion.
Actes de vente pardevant M. Gernen, Esq.,
staire, aux frais des acquéreurs.
1 mai 18 15 22 : 9 juin 2

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

AMNONOR JUDICIALES.

Etat de la Louisiane Juan Auton Magan alias Martinez alias Goozalez.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroi-se d'Orléans.-No 27 125-En DUR URIMINELLE DE DISTRICT pour la Panoi-se d'Oriéans.—No 27 125—En vertu d'un writ de fieri facias, Jean M. Casange, garant à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire oi-dessus intitulée, le precéderal à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 juin 1898, a midi, des propriéts a ci-après décrites à savoir—

1. Une certaine portion de nerre située dans le Second District de cette ville, dans l'Het Ne 7 (maintenant l'et 323) borné par les res Dorgenois, Rocheblave, Ste-Anne et Du manne et composée des lots de terre suivante, à acusir.

As avoir:

1. Un lot de terre composé au fend des lots désignés par les Nos 130, 131 et 102 dudit liet No 7 ou 323, aux un plan fait par De Ar edetinde par les Nos 130, 131 et 102 dudit liet No 7 ou 323, sur un plan fait par De Armas, et mesure 30 pieds 6 pouces ue face à la rue Dergenois, 59 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du cô é de la rue Ste-Anne, de là s'amoindrissant de 6 posces et sé-sedant à une autre profondeur de 29 pisda 9 pouces et 7 lignes et mesurant 89 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne la plus rapprosée de la rue Dumaine et 30 pieds dans le fead, et

pouces of lignes aur la ligne de la rue pouces of lignes aur la ligne et de la rue Dumaine et 30 pieds dans le fead, et 2. Deux lots de terre touchant au lot ci-desaus décrit, désigné comme lots Nos 128 et 129 et mesurant chaqua 30 pieds de fece aur ladite rue Dorgenois par une profondeur de 149 pieds 1 pouce et 6 lignes. Le tout conformément audit plais.

Baiel dans l'affaire ci desaus comme propriété de Jean M. Cassagne, sécurité.

Gonditious—Comptant ur les lieux.

W. E. UNIACKE,

Shérif Crimienl.

Shérif Crimienl.

PAR LE CONSTABLE.

M. Feitel vs Geo. S. Gilbert. DREMIERE COUR DE CITE DE LA Nosvelle-Orléane. No 36.628 —En venta d'un writ de fieri facias à moi adre-sa par l'Hon. W. R. Richa deon, juge de la Pramière Cour de Cité de la Nonvelle Orléans, je precederai à la vente à l'euchère publique, aux les lieux, see 536 et 537 rus S. Tele machus entre Bandin et D'Hémécourt VEN DEEDI, 13 mai 1898, à midi, de la propriéu calcusous décrite, à savoir:

Un lot de bois de construction, encadrements pour portes et fenètres etc.

Saisi dans l'affaire ct-dessus numérotés et in titulés, d'après l'inventaire enregistré en conditions—Comptant sur les Henz.

ED P FOLEY.

Constable de la Première Cour de Cuté.

Conatable de la Première Cour de Cité.

Isaac Reis ve The Khedivial Company. PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans-No 36 487-En vertu d'un writ de fiert facias à moi acressé par PHonorable W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à veudre a Passchère publique, à mon entrepêt rue La fayette, entre les rues Camp et Magasins, le MARDI, 3 al 1898, à midi, la propriété elements décrita à assoir: es-sprés décrite, à savoir : Un lot de Le Rhodiviai Ce., Egyptian Ciga-rettes and Tobacco.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et nu-mérotée d'après un inventaire enregistré en men bureau. Conditions—Comptant aur les lien. ED. P. *OLEY. Constable de la Première Cour de Cité. 23 avri —23 28 —mai 3

YERWES PAS LY NEWRIT

ANNORUR JUDIULAIRE. Patrick J. Burke vs M. et Mme John

Booker. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA DIR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orlèans. No 56.296—En vertu à un writ de saisse et vente à moi sdressé per l'Hon Cour Civié de District pour la ramisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus instalée, je procéderai a la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Ecoanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et & Charles, dans le Premier District de cette ville, le villa, le 1898, à midi, de la propriété di-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Pre-ser District de cette ville, dans l'élet borné un cortain for de terre, sithé dans le Presier District de cette ville, dans l'ilet horné
par les rues Dopré, 'ayoso Predido et Gra
vier, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No
£25, lequel dit lot mesure vingt-neaf pieda de
face à la rue Gayoso sur une profondeur de
éent quarante-quartre pieds.
Gaisi dans l'affaire ci dessus.
Cesditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Oriéans.
29 avril—

VENTES A L'FNCAN'

PAR E. CURTIS.

PAR E. CURTIS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE. MARDI 17 MAL.

Propriétés de Choix dans les Sme et 9me Wards du Treisième District.

Succession de Marie Louise Cazale. Veuve Jean Campagnelle.

oes et (4) quatre tignes de face à la rue St Claude sur une pr. fondeur et de face à la rue Mazant de (117) cent dix sept pieds (1) un pouce et (4) quatre lignes et le lot No 2 meau-rant (30) trente pieds (7) sept pouces de face à la une St Claude, sur une profondeur de

les améliorations, si uéa dans le Troisième District de cette vil'e dans l'ilet numéro un,

chambres hangars, citerues, etc. banq pavée. Ces propriétés sont toutes louée

ons locataires : Termes et conditions—Une demis ou plus,

t pour cent d'intérêt par an de la date ius

on le tout, comptant la balance, s'il y en a, payable en un et deux aus, en biliets portant nut nour cont d'instant, en biliets portant

qu'à parfait paisment, g-rantis par hypothè que lien de vendeur et les clauses usuelles de écurité, les taxes de l'armée courante devant

entre les mains de l'encanteur as moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Fred Zengel, notaire,

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Confortable Cottage Simple.

Avec jolie bâtisse en bois dans

le fond.

Entre les rues Bourgogue et Dauphine

Succession de Marie Lacaze.

Femme de François Lamarque.

No 56,331 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Éficanteur—Boreau No 727 rue Commune—MARDI, le 31 mai 1895. à midt, à la Bourse des Propriétés Foncières. Nos 629 rue Commune, en vertu et conformément à un or re de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C. daté le 25 avri 1898, dans l'affaire et p ur le compte de la succession de Marie Lacaze, femme défonte de François Lamsrque, Oveket No 56, 331 de ladité Cour) il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. de its voi-s, et privilèges là-dessus y appartenent sitré dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Et Philippe, Dauphine et Bourgogne, mesurant 26 pieds de face à la rue Dumaine sur nue pr fondeur de 150 pieds.

Les améliorations, désignées par le No 923 rue Dumaine, consistent en un joli et confortable cottage simple arant 3 chambres et préside de côté; ensemble avec une double et simple bâtisse en bois dans le fond, la tout couvert en ardoises, boune cour, partielle-

convert en ardoles, bonne cour, partielle ment pavés, corridor, hydrant, etc. Un bon pla ement et à proximité de tous les agré-

ments.
Conditions—Comptant.
L'acquerent devant assumer les taxes de

l'année courante. Acte de veuts pardevant Antoine Doriocourt, notaire. Un dépot de 10 010 sera exigé au moment de l'adjudica-tion. V Foulon, avocat pour l'exécuteur tes-

28 avril—28—mai 1 8 15 22 31

No 923 RUE DUMAINE.

aux frais de l'acquéreur. 16 avril—16 17 24—ma' 1 8 15 16 17

simple en bois, ayant quatre chambres

LA PLUS GRANDE VENTE A L'ENCAN

BIJOU

JAMAIS FAITE EN CETTE VILLE.

\$250,000

Diamants, Belles Montres, Bijoux en or et ARGENTERIE.

Ce lot comprend le stock en effeires de A. M. Hill et est reconnu comme étant le Plus Riche et le Plus Etendu hors la ville de New York. La

MERCREDI, 16 MARS, à 10 A. M.

Nos 631-635 rue du Canal, près Royale

La vente sera positivement sans réserve. CONDITIONS—COMPTANT.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jels Cevenge Simple, ancien No 493
rne Lafavette, près la rne Johnson à l'enchè
re publique, Meicredi. le 25 Mai 1898
succession de Lawrence J. Jones. Cour Civile
de District, Division C. No 54.877.

PAR E. A. CARRERE, encanteur et agent
d'assurance, bureau 806 rue Perdido.—
MERCREDI. le 25 mai 1898. A m'di, à la
be-tree d'Encan de la Nouvelle-Orléa s. 717
rue Commune, entre les rues 5t Charles et Carendelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A.
Monroe, inge de la Cour Civile de District
pour la paroisse d'Orléana; Division C, rendu
et signé le 15 avril 1898, dans l'affaire ci-deasus intitulée, il sera vendu à l'enchère publi
que—

dras, aur un plan dressé par L. Bringier voyer général, le 20me jour d'avril 1839 déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien no tarre en cette ville, et mesurant en mesure an glaise, trente deux pieds sept pouces et trois lignes (32' 7" 3"') de face à la rue Lafayette plus ou moins, soixante-quinzo pieds aux pou ces et six lignes de profondeur sur la l'gue de côté vers la rue Johnson aux soixente treize pieda huit pouras et trois lignes at profundeur enr la ligne de cété vers la rue Galv. è ; troite deux pieda, neuf pouces et cinq lignes en lar genr dans le fond.

geur dans le fond.

Comptant —Comptant, les acquéreurs de vantassumer les taxes de 1898. Acte de vente pardevant J. C. Henriquez, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 20 010 comptant sera requis au moment de l'adjudication

ponr lier la vente. 22 avril—22 29—mai 6 13 20 25

PAR JACOB A. REINACH. AMNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Peter Schulz et Margaret Schulz, sa femme.

No 56.025 Cour Civile de District Division PAR JACOB A. REINACH, Encanteur-Bureau, 636 Alleo Commerciale —Il ser Bursau, 636 Alléo Commerciale —Il sera vendu à l'er chère publique à la Boure des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, le JEUDI, 19 mai 1898 à midi con-formément à un ordre de l'Hon, Geo H. Théard formément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard | & la lue St Claude, sur une profondeur de juge de la Cour Civile de District Division E. | (117) cent dix sept pieds (1) un pouce et (4) daté et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire et dessus intitulée, le suivante pro-

latié et signé le 14 avril 1898 et rendu dans l'affaire et desaus intitulée, le suivante propriété décrite:

Ce cottage double portant les nonveaux anméros nunicipaux 3:16 et 3318 rue Dauphine, entre les rues Piété et Désiré, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borne par les rues Grandshommes, (maintenant Dauphine,) Piété, Désiré et Levée, (maintenant Royale, et désigné par le No 4 eur un plan dressé par Tourné et Del Isle, architectes, le 2me jour de mai dernier et déposé comme plan 2v7 dans le bursau de T. Guyol, ancien notaire, pour réfrence. Le dit lot ayant er mesure américaine 34, pleds de face à la rue Grands Hommes (maintenant Dauphine) sur uue profondeur de 63 pleds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Etaut la propriété acquise par Peter Schulz de Mile Elizabeth C. M. Long, par sete pardevant T. Guyol, ancien notaire, le 29 novembre 1853. Conditions—Comptant; les faxes de 1898

taire, lo 29 novembre 1858.
Conditions—Comptant; les taxes de 1898
devant être assumées par l'acquéreur audessus du prix de l'adjudication; et faire un
dépôt de 20 pour cent pour lier la ven e.
Acte de vente pardevant Fred Adolph, rotoire, aux frais de l'acquéreur.

17 avril—17 21 24 - mai 1 8 15 à date.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO

ANNONOR JUDICIAIRE MARDI, 10 MAI 1898. Nos 4737-4739 rue Dauphine, E'encoignure de l'avenue Jourdan. Par Louis A Richards & Cie—Louis A. Richards, Encauteur, burean No 529 rue Commune. — MARDI, 10 mai 1898, a midi, à la Bourse des Encauteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 29 mars 1898 et rendu par l'heno ahle George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour a paroisse d'Orléans. Division E, dans laffaire de la successien de John Volker. No 55,770 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'encas:

Un ca tain lot on portion de terre ensemble avec toures les bâtisses et amélioratious qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette viile, dans l'îlet borné par l'avenne de cette ville, dans l'ilet borné par l'axbane our an par ues Bourgogne Dauphine et Siers, et désigné comme îlet No 233, audienment 13 composé d'une partie des lois 8, 9, 10, 11 et 12, du plan original, et désigné par la lettre A. sur un certificat du voyer fait par A. De Armas, député voyer de ville, en date du 8 avril 1885 et annexé à un acre passa pardévant Fre t Zeugel. Intaire, le 30me jour d'avril 1838, mesurant au pied américain [50] ciuquante vieds de face à la rie Dauphine et moment de (139), ceut viente neuf pieds (1) on nonce et (3) trois lignes et de face à l'avenue Jou'dan entre lignes parallès et à l'avenue Jou dan entre lignes parallèle et corme l'enceignure de la rue Dauphine et de

l'avenue Jourdan. Les améliorations consistent d'une grande hetiese en bois à un étage ayant une groce-rie avec abavant couvrant toute la 'anquette aussi six joltes chambies et un large galerie couverte, dans la cour il y a hangar, conries. ouves etc.
Sur le lot de face qui tonche à la m ison

Sur le 10t de 1ace qui tonche a la mi 1son principal est un shop en bois à un étage qu' a é é en usage pendant longtemps comme chon de Boucher, vanquette sur la rue. Dan phine est couvert avec des planches et est pa vé avec ciment, sur l'avenue Jourdan; le tout Conditions—Une moitié ou plus comptant

en a en un ou un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur payable en un on deux billets à recevoir de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt par an a partir de la date de l'adjudication insqu'au paiement final, le
tout garanti par lieu de vendeur
et privi ègea et hypothèque spéciale sur l'adire
proprété, ensemble avec les autres c'auses
usue les de garantie. Les taxes pour l'année
contante, 159°, seront payés par l'acquéreur;
dix pour cent du prix de son adjudication seront dépusés avec l'encanteur pour lier la vente
actec de vente pardevant Francis D. Charbounet, noreire, aux frais de l'acquéreur. ouuet, norsire, aux frais de l'acquéreur. 9 avril—9 10 17 24 mai—1 8 9 10

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE. DEUX

BEAUX COTTAGES

Troisième District.

Nos 1225 et 1227 rue Mandeville,

Entre les rues Marais et Urquhart. Succession de Mme Rose Vallat. Veuve de Auguste Chevillot.

No 55,859-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Paroisse d'Orléans.

DAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J.

SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue
Commune. MERCREDI, 4 mai 1898,
à midi, il sera vendu anx enchères publiques, à la NEW ORLEANS REAL ESTATE
EXCHANGE, NO 717 rue Commune, entre
les rues Carondelet et St Charles en vertu de
et conformément à jun ordre de l'Hon. T. C. W.
Ellis, juge de la Cour Civile de District pour
la paroisse d'Orléane, daté le 30 mars 1898,
pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—
Un certain let de terre avec les bâtisses et
amélio ations qui s'y trouvent, silué dans le
troisième district de cette ville, dans l'ilet
compris entre les rues Espagne, Mandeville,
Marais, anciennement Morales, et Urquhart,
désigné par le No 9 sur un plan fait par J. A.
Celles, architecte, en date du 18 février
1869 et mesurant 35 pieds 9 ponces de face
à la dite rue Mandeville sur une profondeur
de 118 pieda entre lignes parallèles. Il tou
obe à l'EGLIS» DE L'ANNONCIATION et
cet borné sur le côté opposé par le lot No 10
et est comnu par les Nos 1225 et 1227 rue
Mandeville.
Les améliorations consistent en denx beaux

et est connu par les Nes 1225 et 1227 rue Mandeville.

Les améliorations consistent en deux beaux cottages. No 1225 ayant 4 chambres et cuisine dans le corps de logis une bétiase dans le fond ayant une chambre, citerne, puits, lieux d'aisance, etc. No 1227 est retiré de la rue, a 2 chambres et cuisine, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

a 2 chambres et ouisine, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—La moitié ou pius cemptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a à un crédit de un an garanti par lien et hypothèque speciale du vendeur eur la dite propriété et portant 8 010 d'intérêt par an à partir de la cate d'adjudication jusqu'au paisment final. ensemble avec toutre les autres clauses nauelles et coutumères, le transfert des polices d'assurance et l'assomption par l'acquéreur de toutes les taxes pour l'anuée courante 1898 en plus et au dessua du prix d'adjudication L'acquéreur déposera su moment de l'adjudication avec l'encanteur 10 0;0 de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant H. P. Labatut, notaire aux frais de l'acquéreur.

Bayril—3 10 17 24—mai 14 Succession de Marie Louise Cazale. Veuve Jean Campagnelle.

DAR LOUIS A. RICHARDS, et Co. Louis A. Richards Encanteur — Bureau, 629 us Commune — MARDI. le 17 mai 1898, à mid, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vern et conformément à un sugement rendu et signé e 11me jour d'avril 1898, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la cour civité de district pour la narciare d'Orléane. Division B. dans l'affaire de la succession de Marie Louise Cazale, veuve de J-an Campagnolle. No 54,715 du dossier de la susdite cour, il sera vendu a l'enchère publique — 1º Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'illet borné par les rues St Cisude. Mandeville Remparts et Marigny, merurant au pied américain, (17) dix sept pieds (9) neuf ronces de face à la rue St Claude sur une profondeur de (127) cent vingt sept pieds (10) dix ponces et [5] onq lignes, et (18) dix buit pieds de largeur sur la lige edu fons, fasant partie du lat orignain numéro 339, du plan du faubourg Marigny.

Les améliorations consistent d'un joil cot tage simpl- ep bois couvert en ardoises connu par le No 2262 de la rue St Claude et ayant cinq chambres, deux hangars, deux cuves, corridors pavés et banquette, etc., etc.

2º Un certain lot de terre avec les amélio-rations, situé dans 'et roisième district de cet-

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

La Boulangerie de Choix et la Bâtisse No 821

rue Alix.

Entre Elmira et Belleville. Succession de Mme Anna Amann.

La Paroisse d'Oriéans Division "A".

DAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs—las. A Brennan, Encanteurs—las. A Brennan, Encanteurs—Bureau 627 rue Poydras—Il sers vandu à l'encan MARDI. 24 msi 1898. à midi. à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Ceur Civils de District pour la paroisse d'Oriéans, Division A. daté et signé le 11 avril 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulés la propriété suivante déorite, à savoir:

cinq chambres, deux hangurs, deux cuves, corridors pavés et banquette, etc., etc.

2º Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans 's troisième distric't éc estte ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny.
Champs-Elyaées, Remnatts et St-Claude, designé comme lot No deux, dressé par A Castaing et forme l'encolguure des rues St-Claude
et Marigny. et meaurant, au pied américai.
(40) quarante pieds (1) un pouce (4) quatreligues de face à la rue St-Claude sur une profondeur de (96) quatre-vingt seize pieds et face à la rue Marigny.
Les amélioratious consistent en une grande
batisse en bois à un étage, occupés par une
broette et résidence et syant une grande hurette et huit ch-mbres, hang-rs, deux cuves,
etc, connus comme les Nos 2236 et 2240 rue
St-Claude.

3º Deux certains lots de terre, avec les
améliorations, situés dans le Troicième Dis
trict de cette ville, dans l'ilet borné par les
rues France, Mazant, St-Claude et Marais
designés comme lots Nos un et deux et mesurant comme suit —
Le lot No un (30) trente pieds (8) huit pon-Un certain lot de terre, avec toutes les batisses, ét am-lierations, aitné dans le
Cinquième Dictrict de cette ville 46
signé rar le No 27 dans l'ilet No 97,
borné par les rues Alix, Ches nut (maintenant Bolleville). Elmira et Eliza, mesurant 30 pieda de face à la rue Alix, sur une
profondeur de 127 pieds. Les auiell rations
consistent d'un joil cottage en bois couvert en
ardoises, ayant quatre chambres. Une maison
attenante servant de cui-sine et une grande
chambre con enant un beau four en briques;
citerne, waterworks, etc. Au fond du lot il y
a une grande écurie avec une bonne chambre oiterne, waterworks, etc. Au fond du lot il y a une grande écurie avec une bonne chambre

an second.

Cette propriété était occupée comme résidence et boulangerie, étant pourvue de tout ce qui est nécessaire à la conduite de ce commerce et ayant une allée sur un côté et une entrée pour vénicules sur l'autre, été et connue comme le No 821 rue Alix.

Conditions — La moitié, eu plus, ou tout, comptant; la balance, s'il yen a, an un- an, portant 8 pour cent d'intérêt. Les taxes de 1898 devront être psyècs par l'acquéreur; un dépôt de 18 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, N. P., any frais de l'acquéreur. perce et ayant une allée sur un côté et une

aux frais de l'acquereur. 21 avril—2: 24—mai 1 8 15 22 23 24 District de cette ville dans l'ilet numéro un, borné par les rues Marigny, St-Claude. Champs Elysées et Mariais. formant l'encolgnurs des rues St-Claude et Marigny, et les dits lots mesurant chacun (36) trente-six pieds de face à la rue St-Claude sur (103) cent trois pieds (4) quatre pouces et (4) quatre lignes de profondeur.

Les améliorations consistent du cottage eu bois couvert en ardoises Nos 1110 et 1112. rue Marigny, contenant six chambres avec hançar et cierne dans la rour et le cottage en bois 2229 rue St-Claude contenant trois chambres langars. citerues, etc. banquette

PAR AUGUSTE HUARD.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'anne propriété de vateur amélierée Nº1811 rne Dauphine, dans le Troisième District de cette ville. Succession de Mme Clara Oliver. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRITT POUR LA Paroinse d'Orlana No 56,060. En vertu de et d'après un ordre de l'Au. Frederick D. King juge de la Cour Civile de Distriot, pour la paroise d'Orlêans. Divis on B. daté le 29 mars 1898, et rendu dans l'affaire de la suc cession de Mme Clara Oliver, No 56,060 du dossier de la Cour à moi adressé je procèderai à la vente à l'ens hère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 Tus Commune, entre 1-s rues St Charles, et Carondelet dans le Premier Diatrict de cette ville, MERCREDI, 4 mai 1898, à midi, de la propriété d'après décrite à savoir-

Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ancien faubourg Marigny, dens l'îlet compris entre les rues Dauphine, anciennement Grandshommes, Bourgogne, anciennement Craps, Bourbon, an ciennement Bagaiselle, et Kerlerec anciennement Histoire, s'adjoignant l'un l'antre dans le fond, et mesurant comme suit à savoir. L'un mesure, en mesure anglaise, quarantociaq piede, deux pouces de face à la rue Daupine, cent vingt-aept pieds, dix souces et demi du côté le plus près de la rue Bou bon, aur une profondeur irrégulière de cent vingt-înit pieds du côté le plus près de la rue Korlerec et quarante-trois pieds deux pouces et demi sur la ligue du fond. L'autre mesure, en mesure américaine, quarante-trois pieds, deux pouces et demi sur la ligne du fond de la propriété ci-dessus décrite, cinquante quatre piede, un piede 1 pouce de pr. fondeur sur une ligne parallèle à la rue Bourbon, cinquante-et-un pieds sur la ligne la plus rapprocuée de la rue Bourgogne, de là ayant vint pieds 2 pouces sur une ligne droite du côté de la rue Bouphine de la vingt-six pieds 3 pouces et 4 lignes aur lue ligne polique du coté de la même rue, et de gogne, de la syan viner pieur a pouces aur une ligne dreite du côté de la rue Dauphine, de là vingt-six pieds. S pouces et 4 lignes aur une ligne oblique du ceté de la même rue, et de là, neuf pieds. Il pouces et demi du côté de la même rue, sur une ligne droite ju qu'à ce que cette ligne atteigne la ligne du fond du lot ci-dessus premièrement décrit. Avec toutes les hâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, circonatances, privilèges, et avantages y anuarienant

drotte, circonstances, privilèges, et avantages y apuarienant
Termes et conditions—Un tiers ou plus couptant, à l'option de l'acquéreur, balance, s'M y on a, à un et deux an- de orédit, nour des billets de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt, payable annuellement, et tout-s les autres clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devia assumer le paiement des taxes pour 1898, en sus du prix de l'adjudication, faire assurer la propriété, déposer dix pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur, et vayer les frais de l'acté de vente pardevant rayer les frais de l'acte de vente pardevant John B. Fischer, notaire public, en cette ville, intérêts courant de la date de l'acte de vente,

Voyez le plan e la Bourse. AUGUSTE HUARD, Encanteur, Bureau, 121 rue Carondelet. 8 av—8 10 17 24—mai —3 4

Succession de lJohn Mossman. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parvisse d'Oriéans... No 56,024... Division E... Avis est par le présent donné sux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui seivront la présente notifica. tion les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, ad ministrateur public, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homelo-gra et les ionds distribués conformémet au dit

par ordre de la Cour.

PAUL O. GUBLIN.

Gremer.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE PROPRIÈTES PRODUCTIVES

Avantageusement Situées dans

le Troisième District. Nos 1419 et 1421 avenue des CHAMPS-

ELYSEES, entre les rues VILLERE et ROBERTSON, résidence double à un étage, en parfait état, dans une localité s'améliorant rapidement, près des églises, chara électriques, marchés, écoles et autres avantagesoisinage des plus désirables S'est toujours louée \$15 par côté. louée maintenant \$288 par an, ou \$24 pour les deux cottes. Encoignure des RUES COLOMBUS et GAL-

VEZ, élégante résidence double à un étage. en parfait état, dans un voistnage prodigieusement amélioré et continuant à s'améliorer, avec toutes les commodités à portée de a main. Louée su taux réduit de \$240 par an payable mensuellement. 1448 rue ROCHEBLAVE entre les rues

COLOMBUS et KERLEREC! Un gentil ottage, retiré de la rue, élevé de 7 pieds, en parfait état et condition et à proximite de ioutes les commodités. Le meilieur des voidinages

d'Angela Boisblane Venve de Jules Verlain De Gruy. No 55.884-Cour Civile de District pareisse d'Orléans.

DAR SPEAB & ESCOFFIER PLACIDE J.

SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue
Commune—MERCREDI 4 mai 1898, à midi,
sera vende aux enchères publiques à la
Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les
rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et
conformément à un ordre de l'hon Ered D. King
juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mars 1898
pour le compte de l'adite succession, la suivante décrite propriété à savoir—

Les améliorations considerent de l'estre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances la dessus sifué dans le présideme district de cette ville, formant l'encoignure des rues Galvaz et Colombus, dans l'ules borné par les rues borné par les dites rues de les rues Johnson et Kerlerec, meaurant 30 piede de face à la rue Gaivez su 80 piede de profondent et de façade à la rue Columbus.

Les améliorations comsistent és une élégante résidence double à un étage, en bon état, ayant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, latrine, etc. loués de chaque côté \$10 par mois. Connue sabus le Nos municipasux 1480 et 1482 rue Galvez.

2º Uu certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là-dessus, situé dans le Fauboug Franklin, dans le Troisième, District de cette ville, dans l'ilet No 4 borné par les rues Champs-Elysées, Kobertson, (autrefois St.-Jean Baptiste). Villeré, autrefois Girod) et Marigoy, imesurant, en mesuré américaine, de piede de rece aux Chemps-Elysées s' 115 plede de profonteur entre lignes parailèles. 4) pieds de 'ace aux Champs Elges sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parailèles. Les ameliorations consistent d'une très élé

resistance of the control of the con bnd.

3°. Un certain lot de terre avec les bâtis-ses et amélioratione qui s'y trouvent et dépen-lence la dessus, situé dans le treisième dis-trict de cette ville dans l'ilet No 1192, borné de la vigne Pocksille de Colombia Tonti et dences la dessue, situé dans le tréisième distirit de cette ville dans l'ilet No.1192 borné par les rues Rocheblave, Colombus, Tonti et Kerleiec, designé comme lot No.9, d'après le pian de Louis H. Pilité, voyer de ville, le 10 decembre 1950 et déposé en l'étude de C. E. Fortier autrefois un notaire en cette ville, domme le planest annexée à un acte passé par devant M. V. Déjan, notaire, le 26 iniliet 1994, et mesurant d'après ceta 31 pieds 7 pouces et une ligne et d'mie de face à la tue Nocheblave. 32 pieds 5 lignes de largeur dans le fund au un a profundent de 75 pieds 9 pouces aur le côté vers la rue Colombus, le séparant du lot No Set de 69 pieds 11 peuces 6 lignes aur la ligne de che côté vers la rue Kocheblave. 1a ligne de che côté vers la rue Kocheblave et Kerleirec et lequel dit lot No 9 commence à une distance de 31 pieds 7 pouces et une ligne et demie de l'eposignure des roes Kerleirec et Rocheblave.

Les améliorations consistent en un joli cortage rouré de la rue, éleva d'environ 7 pieds, avant vestibule au cehre.

Les améliorations consistent en un joli entage rotiré de la rue, élevé d'environ 7 pieds, ayant vestibule au centre, avec deux chambres de chaque côté du vestibule galerie sur le devant. I cabinet, joile harrière, latrine, etc. au rex-de-chanseé, saile à manger, nusine, etc. A toujour- été habité par le propriétaire. Rapporters \$20 par miois. Le cettage est en parfait état. Les personnes désirant in petit home dans un bon la toien habité voisinage feraient bien de le visiter avant la vente. Couns sous le numéro manicipal 1448 rue Rechablave.

Termes et conditions—La miotifé on plus comptant, au gré des acquérents, et la balance à un et deux ans de crédit pour des billets desacquéreurs datés du jour du passage de l'a te de vente et po tant 8 pour cetit d'intéré par lan à partir de la date jusqu'au palement et garantis par liens, privilèges et hypothèques spécisles du vendeur les maisons et autres améliorations jusqu'au montant des billets et transférer les polices, files actes devront content la cluye de nonfailemation et illets et transférer les polices. Les actes de-ront coutenir la clause de notalienation et pour sent d'honoraires d'autent et toutes es autres clauses usuelles de (securité; les les autres clanses usuelles de sécurité; les acquéreurs devront assumer les paiement, en plus et au dessus du prix d'adindication de toutes les taxes de 1898, et sideposer avec d'encanteur 10 pour cent d'un prix au mement de l'adindication set dans le cas en les acquéreurs ne se conformeraient pas avec l'adjudication faite, dans les quitze jours qui la suivront y serontémis en défaut sans aucure autre formalité, en les acquéreurs n'auront droit aux loyers qu'à partir de la date du passage des auces de vente.

Actes de vente pardevant M. V Dejan, notaire, aux frais des acquéreurs. Savril—35 10 17 24 mai 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE Succession de Thomy Laton. No 41,124—Conr Civile de District peur la paroisse dOrléans

DAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J.

1. Spear encanteur Eurean 813 rue Commune, MERCREDI 4 mai 1898, à midi il sera vendu aux euchères publiques a la New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et configmément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour divile de District pour la paloisse d'Orléans daté le 28 mars 1898, pour le compte de la dire succession les proprietés décrites ci-deseous à aveolie—

1 Un certain lot de terre ensemble avec les bàtieses et améliorations dui s'y trouvent. 10 Un certain lot de term ensemble avec les bàrisses et améliorations du a'y trouvent, eithe dans le deuxieme distrigt de cette ville, designé par le No 12 de l'int No 34, lequel est borné par les rues St Louis (Gaivez, J. hn. son et le Canal Carondeles mesurant 28 pieds de face à la rue St Louis eur 76 pieds de profondeur entre ligues parallèles

Les améliorations consistent en une maison simole retirée de la rue, ajant deux chambres, citeine, lieux d'aisance connue par le numéro municipal 2121 (anujen 377) rue St Louis.

bres, citerne, l'eux d'aisance, counue par le numéro municipal 2121 (ancien 377, rue st-Louis.

20 Trois certains lots de tarre situés dans la Fanbourg Washington. Trèisième District de cette ville, Nos S. 9 et 10, de l'ilet No 29, borné par les rues France. Lesseps, Célestine et Joséphire, leedits lots mestrant chacen 56 pieds 10 pouces de face sur la rue France par 138 pieds 10 pouces de face sur la rue France par 138 pieds 10 pouces et l'encologrape des rues France et Célestine.

30 Un certain liet de terrégitué partiellement dans le Quatrième District de cette ville et en partie daus la Paroisse de Jefferson ne cet Etat, borné par les rues Van Buren. Clio. Brato et Quatrième mesurant 319 pieds 8 pouces et 4 ligues de face sur chacine des rues Quatrième et Van Buren et 290 pieds 5 pouces et 4 ligues de face sur chacine des rues Clio et Brato

Termes et Conditions — Comptant sur l'adjudication.

Actee de veute pardevant à. Doriocourt notaire au trais des acquéreurs.

3 avril—3 10 17 21 — mars 1 4

CHEMIN DE FER LOUISVILLE ET NASHVILLE. Le temps le plus rapide entre la Nouvelle

Oricans et New Zork est maintenant par le service double quoticien des trains limités du chemin de fer Louisville et Nashville.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNUNCE JUDICIAIRE

SPECULATEURS,

Cenx en Quête de Résidences.

The Occasion de Placements Supérieurs.

CETTE IMPOSANTE

RESIDENCE

De Choix en Briques à Deux Etages ,

SOLIDEMENT BATIE.

Connue comme le Nouvesa Naméro

1141 rue Prytanée.

Et formant l'encoignure de la rue Clio

A proximité et en pleine vue de cette propriété se trouvent l'Eglise St-Paul et la

Bâtisse en Briques

place Margaret.

A trois Etages, Solide et Bien Batie Connue comme le Nouveau Numéro. Municipal 917 RUE MAGASINS

Dans l'ilet borné par les rues Camp

St-Joseph et Delord, on Avenue

Howard, imposante, attractive et agostantielle, et d'une location désirable et

lucrative. Dans l'affaire de la succession de Alice B McCloskey (on Stator).

No 53,155—Cour Civile de District—Divi The properties of the parties of the properties of the parties of the properties of

résidence en briques à trois étages connue sous le nouveau numero municipal No 917 rue Ma gastus entre les ruces Si-Joseph et Delord et l'avenue Howard contenant doubles salons, vertibule, salle à manger, cuisine, neuf chambres à coucher, cour en pierres pla est une grande élierne, très accessible pour le centre des affaires, résidence en brignes à trois ét.

grande citerne, très accessible pour le centre des affaires.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâti ses et améliorations qui sy trouvent aitne dans le premier district de cette ville dans. l'îlet désigne par le No 184, borné par les rues Prytanée. St Char es, Calhope et Cino, et format l'enocignure des rues Prytanée et Clie, et mesurant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profindeur acquies par le dit descendant par achat de T. Fi zwilliam, le 9 février 1859, pardevant Wm J. Castell ancien notaire, bureau des trausferts livre-112, folo 237.

Castell ancien notaire, bureau des trausferts livr-112, folo 237.

Les améliorations consistent en une résidence de valeur en briques à deux etaves connue par le nouveau numero nunicipalis 1141 rue Prytania, formant l'encoignure de la rue Clie, contenant de grandes salons, saile à manger, cuirine au rez de-chaussée, neuf grandes chambres à coucher, ensemble avec cabinets, salle de bain, citernes; en face de la Place Margaretet l'église St Paul, accessible à toute les lignes de cars électrique.

Les placements de valeur ci-dessus valent bien l'attention des placeurs.

Conditions—La noitié comptant et la balance à un et deax ans de crédit pour billets portant la problèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente et toutes les autres clauses usuelles de aéourité, l'ac méreur assumant le paisment des taxes de 1898 et sus et andessus du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication et faisant un de la de

PAR'E. A. CARRÈRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété amélterée dans le Srcond Distract.—Aux enchères publiques, MER-CREDI, 4 mai 1898—Succession de Mme Mary A. Keuny Schlesinger.

PAR E. A. CARRÈRE, Encanteur-Bureau No 506 rue Perdide, le ME CREDI.
4 mai 1898, à midi à la Bourse d'Encan de la
Nouvelle Oriéans, No 717 rue Commune, entre
les rues St Charles et Carondelet, en face de
l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de
l'Hôtel St-Charles, puge de la C-ur Civile
de Dietrict nour la paroi Ac d'oriéans. Dicide District pour la paroi se d'Orléans. Eston B, rendu et signé l-28 mars 1898, d'affaire ci dessus intitulée, les propriétés lessons seront vendues aux enchères publi

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les hâtisses et améliorations qui s'y trou-vent, les droits, voles et priviléges qui y ap-partiennent en quelque sorte, situé dans le euxième district de certe vine, dans l'îlet No neurisms district accepte ville dans l'ilet No. 125, borné par les rues St-Pierrs, Johnson, Gaivez et Canal Caroude'et, conformément à un plan par Bringier, voyer généralle 28 joillet 1438 et déposé comme plan No. 11, Livre B dans te burean de L. Terand, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente oieds de face à la rue St Pierre sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; mesure francaise.

Les améliorations consistent en un cottage consistent on an opting avec denix chambres et citerne.
Conditions....Comptant. L'acquercur assumers les taxes de 1898. Acts de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais des acquereurs; 10 010 comptant de dépôt au mement de l'adjudication pour lier la vente.
3 avril...3 10 17 24...mai 1 3 4

Un établissement strictement de première

Rue Buronne, près Canal. HOWVELLB-ORLEAMS, LNE. Ecrives pour les prix à Theo. Grunewald frant: 12 déc—6m

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tons les points des Etats-Unis et de l'Étran-

ste des Navires en par-

Une Liste des Havires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financiere

Les houres de départ et d'arrive des trains de abemins de for;

Les jours de départ des bateaux A VADOUL.

THE ART THE

The state of the s WE A war at

QUOTIDIEN.

EDITION HEBDOMADAIRE

JABAISSAN'T

Contenant toutes les matière publiées pendant la semaine

dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Rynissant en un seul numére toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI PT SIENVILLE

EDITION EMEDORADATES

r'abours à le -se

es porteurs et les m

chands de jeurnaum

Publie tous les jours, en entre ses matières politiques, littéraires et locales :

tance dans les ports étrangers et américaine pour la Nouvelle-

Un Bulletin Commercial;

Un Bulletin Maritime;